

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

Arrêté du 27 août 2011 pris en application des articles 40 et 150 du code des marchés publics et fixant le modèle d'avis pour la passation des marchés publics et des accords-cadres

NOR : EFIM1119972A

Publics concernés : acheteurs publics soumis au code des marchés publics.

Objet : détermination des règles de publicité des marchés publics et accords-cadres.

Entrée en vigueur : le lendemain de sa publication.

Notice : pour les achats compris entre 90 000 € HT et les seuils communautaires, les articles 40 et 150 du code des marchés publics disposent que les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices doivent publier un avis d'appel public à la concurrence soit au Bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP), soit dans un journal habilité à recevoir des annonces légales. Le présent arrêté, qui remplace l'arrêté du 28 août 2006 pris en application du code des marchés publics et fixant les modèles d'avis pour la passation et l'attribution des marchés publics et des accords-cadres, ne modifie pas le modèle national d'avis d'appel public à la concurrence (même format, mêmes zones obligatoires). En revanche, les acheteurs publics ne sont plus tenus d'utiliser ce modèle pour les marchés inférieurs à 90 000 € HT. Ils en sont également dispensés pour la publicité complémentaire obligatoire faite dans un journal spécialisé, ainsi que pour la publication facultative effectuée dans tout support. Les avis complémentaires peuvent comporter moins de renseignements que l'avis publié au BOAMP ou dans un journal d'annonces légales s'ils indiquent expressément les références de cet avis.

Pour les achats d'un montant égal ou supérieur aux seuils communautaires, les pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices doivent publier un avis de marché et un avis d'attribution au BOAMP et au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE). Compte tenu de l'expiration, depuis le 1^{er} décembre 2006, de la période durant laquelle les acheteurs étaient tenus d'utiliser les modèles nationaux pour les publications au BOAMP, le code des marchés publics prévoit désormais expressément que la publication au BOAMP et au JOUE s'effectue selon les seuls modèles européens d'avis de marché et d'avis d'attribution fixés par le règlement (CE) n° 1564/2005. Le présent arrêté n'impose donc plus l'utilisation du modèle national d'avis d'appel public à la concurrence pour les marchés d'un montant supérieur aux seuils communautaires et ne traite pas de l'avis d'attribution.

Références : le présent arrêté est pris pour l'application des articles 40 et 150 du code des marchés publics. Il peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie,

Vu le code des marchés publics, notamment ses articles 40 et 150 ;

Vu l'avis de la commission consultative d'évaluation des normes en date du 7 juillet 2011,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les avis d'appel public à la concurrence mentionnés au premier alinéa du 1^o du III de l'article 40 et au premier alinéa du III de l'article 150 du code des marchés publics sont établis conformément au modèle annexé au présent arrêté.

Art. 2. – Les avis complémentaires mentionnés au deuxième alinéa du 1^o du III et au IV de l'article 40 et au deuxième alinéa du III et au IV de l'article 150 du code des marchés publics peuvent ne comporter que certains des renseignements figurant dans l'un des avis publiés à titre principal au *Journal officiel de l'Union européenne*, au *Bulletin officiel des annonces des marchés publics* ou dans un journal habilité à recevoir des annonces légales, à condition qu'ils indiquent expressément les références de cet avis.

Art. 3. – L'arrêté du 28 août 2006 pris en application du code des marchés publics et fixant les modèles d'avis pour la passation et l'attribution des marchés publics et des accords-cadres est abrogé.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française et s'applique aux marchés et accords-cadres pour lesquels un avis d'appel public à la concurrence est envoyé à la publication postérieurement à sa date d'entrée en vigueur.

Fait le 27 août 2011.

Pour le ministre et par délégation :
*Le chef de service de la direction
des affaires juridiques,*
J.-G. LE NOAN

A N N E X E



MODÈLE D'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Date de réception de l'avis : Numéro d'identification :

PARTIE RÉSERVÉE À L'ORGANE DE PUBLICATION

A <input type="checkbox"/> TRAVAUX (1)	B <input type="checkbox"/> FOURNITURES (1)	C <input type="checkbox"/> SERVICES (1)	
1 <input type="checkbox"/> La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC. (2)			
2 <input type="checkbox"/> Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence. (2)			
3 <input type="checkbox"/> Le présent avis correspond à un système de qualification constituant une mise en concurrence. (2) Dans l'affirmative, remplir la rubrique 17.			
4 IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITÉ ADJUDICATRICE			
CATÉGORIE : (1)			
1 <input type="checkbox"/> Etat	2 <input type="checkbox"/> Région	3 <input type="checkbox"/> Département	
4 <input type="checkbox"/> Commune	5 <input type="checkbox"/> Etablissement public national	6 <input type="checkbox"/> Etablissement public territorial	
7 <input type="checkbox"/> Autre			
5 ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) (3) :			
Du pouvoir adjudicateur :			
1 <input type="checkbox"/> Services généraux des administrations publiques	12 <input type="checkbox"/> Production, transport et distribution de gaz et de chaleur		
2 <input type="checkbox"/> Défense	13 <input type="checkbox"/> Electricité		
3 <input type="checkbox"/> Ordre et sécurité publics	14 <input type="checkbox"/> Prospection et extraction de gaz et de pétrole		
4 <input type="checkbox"/> Environnement	15 <input type="checkbox"/> Prospection et extraction de charbon et d'autres combustibles solides		
5 <input type="checkbox"/> Affaires économiques et financières	16 <input type="checkbox"/> Eau		
6 <input type="checkbox"/> Santé	17 <input type="checkbox"/> Services postaux		
7 <input type="checkbox"/> Logement et développement collectif	18 <input type="checkbox"/> Services de chemin de fer		
8 <input type="checkbox"/> Protection sociale	19 <input type="checkbox"/> Services de chemin de fer urbains, de tramway ou d'autobus		
9 <input type="checkbox"/> Loisirs, culture et religion	20 <input type="checkbox"/> Activités portuaires		
10 <input type="checkbox"/> Education	21 <input type="checkbox"/> Activités aéroportuaires		
11 <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) :			
6 Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs (1) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			
7 Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :			
ZONE OBLIGATOIRE	1 Nom de l'organisme :		
	2 Correspondant :		
	3 Adresse :		
	4 Code postal : _ _ _ _ _	5 Ville :	
	6 Pays (autre que la France) :		
	7 Téléphone :	8 Poste :	
	9 Télécopieur :		
	10 Courriel :		
	11 Adresse internet (URL) (le cas échéant) :		
	12 Adresse du profil d'acheteur (URL) (le cas échéant) :		
	<i>(Pour formuler des adresses complémentaires, se reporter à l'annexe I)</i>		

(1) Cocher la case correspondante.
 (2) Cocher la case, le cas échéant.
 (3) Cocher la ou les cases correspondantes.

13	<p>Prestations divisées en lots (1) : <input type="checkbox"/> Oui (<i>Se reporter à l'annexe II pour décrire les lots.</i>) <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Si oui, possibilité de présenter une offre pour (1) : <input type="checkbox"/> un seul lot <input type="checkbox"/> un ou plusieurs lots <input type="checkbox"/> tous les lots</p>
14	<p>Durée du marché ou délai d'exécution :</p> <p>1 soit durée : en _ _ mois ou _ _ _ _ jours, à compter de la notification du marché</p> <p>2 soit délai : à compter du _ _ _ _ _ _ et jusqu'au _ _ _ _ _ _ <small>(jj/mm/aaaa) (jj/mm/aaaa)</small></p>
15	<p>CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ</p> <p>1 Cautionnement et garanties exigés : (<i>le cas échéant</i>)</p> <p>2 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :</p> <p>3 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : (<i>le cas échéant</i>)</p> <p>4 Autres conditions particulières : (<i>le cas échéant</i>)</p> <p>5 Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément du français (3) : <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/> Danois <input type="checkbox"/> Espagnol <input type="checkbox"/> Estonien <input type="checkbox"/> Finnois <input type="checkbox"/> Grec <input type="checkbox"/> Hongrois <input type="checkbox"/> Italien <input type="checkbox"/> Letton <input type="checkbox"/> Lituanien <input type="checkbox"/> Maltais <input type="checkbox"/> Néerlandais <input type="checkbox"/> Polonais <input type="checkbox"/> Portugais <input type="checkbox"/> Slovaque <input type="checkbox"/> Slovène <input type="checkbox"/> Suédois <input type="checkbox"/> Tchèque <input type="checkbox"/> Autre(s) :</p>
16	<p>CONDITIONS DE PARTICIPATION</p> <p>Renseignements concernant la situation des opérateurs économiques et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité économique, financière et technique minimale requise en vue de la sélection des candidatures : (<i>Application des articles 43, 44, 45, 46, 52 et 156 du code des marchés publics</i>)</p> <p>1 Situation juridique - références requises :</p> <p>2 Capacité économique et financière - références requises / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :</p> <p>3 Référence professionnelle et capacité technique - références requises / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :</p>
17	<p>Conditions de participation à un système de qualification : (<i>le cas échéant</i>) <i>(Si cette information est volumineuse et repose sur des documents auxquels les opérateurs économiques intéressés ont accès, un résumé des principales conditions et méthodes ainsi qu'une référence à ces documents suffisent.)</i></p> <p>1 Conditions que doivent remplir les opérateurs économiques en vue de leur qualification :</p> <p>2 Méthodes par lesquelles chacune de ces conditions sera vérifiée :</p>

18 Marché réservé à des ateliers protégés (article 15 du code des marchés publics) (2)

19 Nombre de candidats (dans le cas d'une procédure restreinte, négociée ou de dialogue compétitif)

ZONE OBLIGATOIRE
en cas de limitation du
nombre de candidats

- 1 Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : |_|_|_|_|
- 2 Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : |_|_|_|_|
- 3 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
-
-

20 CRITÈRES D'ATTRIBUTION

ZONE OBLIGATOIRE

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction (1) :

- 1 Des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)
- 2 Des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération (En cas de procédure formalisée, les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération. Ils peuvent cependant être indiqués par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)
 - |_|_| % _____ |_|_| % _____
 - |_|_| % _____ |_|_| % _____
 - |_|_| % _____ |_|_| % _____
- 3 Des critères énoncés ci-dessous par ordre de priorité décroissante (le cas échéant)
 - 1 _____ 4 _____
 - 2 _____ 5 _____
 - 3 _____ Autre _____
- 4 Du critère unique du prix le plus bas

21 Une enchère électronique sera effectuée (2)
 Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique :

22 PROCÉDURES

ZONE OBLIGATOIRE

Type de procédure (1) :

- 1 Appel d'offres ouvert
- 2 Appel d'offres restreint
- 3 Concours ouvert
- 4 Concours restreint
- 5 Marché négocié
- 6 Dialogue compétitif
- 7 Procédure adaptée
- 8 Autres

23 Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier en cas de dialogue compétitif ou de procédure négociée (2)

24 Délai d'urgence - justification (2) : **ZONE OBLIGATOIRE SI DÉLAI D'URGENCE**

25 Publications communautaires relatives à la même consultation

Date d'envoi de l'avis concernant la même procédure d'achat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) :

|_|_|/|_|_|/|_|_|_|_|
 (jj/mm/aaaa)

ZONE OBLIGATOIRE EN CAS DE PUBLICITÉ AU JOUE

28 Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

- 1 Nom de l'organisme :
- 2 Adresse :
- 3 Code postal : |_|_|_|_|_| 4 Ville :
- 5 Pays (autre que la France) :
- 6 Téléphone : 7 Poste : 8 Télécopieur :
- 9 Courriel :
- 10 Adresse internet (URL) (*le cas échéant*) :

29 Date d'envoi du présent avis à la publication : (*mois en toutes lettres*)

ZONE OBLIGATOIRE

.....

ANNEXE I

Adresses complémentaires

(A ne remplir qu'en cas de différence avec la rubrique 7) (3)

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :	
30 ou 31	<input type="checkbox"/> d'ordre administratif et technique
	<input type="checkbox"/> d'ordre administratif
	1 Nom de l'organisme :

	2 Correspondant :
	3 Adresse :

	4 Code postal : _ _ _ _ _ 5 Ville :
	6 Pays (autre que la France) :
	7 Téléphone : 8 Poste : 9 Télécopieur :
	10 Courriel :
11 Adresse internet (URL) (<i>le cas échéant</i>) :	
ou 32	<input type="checkbox"/> d'ordre technique
	1 Nom de l'organisme :

	2 Correspondant :
	3 Adresse :

	4 Code postal : _ _ _ _ _ 5 Ville :
	6 Pays (autre que la France) :
	7 Téléphone : 8 Poste : 9 Télécopieur :
	10 Courriel :
	11 Adresse internet (URL) (<i>le cas échéant</i>) :
33	<input type="checkbox"/> Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :
	1 Nom de l'organisme :

	2 Correspondant :
	3 Adresse :

	4 Code postal : _ _ _ _ _ 5 Ville :
	6 Pays (autre que la France) :
	7 Téléphone : 8 Poste : 9 Télécopieur :
	10 Courriel :
	11 Adresse internet (URL) (<i>le cas échéant</i>) :
34	<input type="checkbox"/> Adresse à laquelle les offres / candidatures / projets / demandes de participation doivent être envoyés :
	1 Nom de l'organisme :

	2 Correspondant :
	3 Adresse :

	4 Code postal : _ _ _ _ _ 5 Ville :
	6 Pays (autre que la France) :
	7 Téléphone : 8 Poste : 9 Télécopieur :
	10 Courriel :
	11 Adresse internet (URL) (<i>le cas échéant</i>) :

ANNEXE II

Renseignements relatifs aux lots

(Utiliser la présente annexe autant de fois que nécessaire et remplir les points 5 et 6 uniquement si les dates diffèrent de celles définies pour l'ensemble du marché [rubrique 14])

35	1 Lot n°	2 Intitulé	
	3 Classification CPV (vocabulaire commun des marchés publics)		
		Descripteur principal	Descripteur supplémentaire <i>(le cas échéant)</i>
	Objet principal :	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _
	_ _		
	4 Objets	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _
	_ _		
	complémentaires :	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _
_ _	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _	
_ _	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _	
_ _			
5 Description succincte <i>(information obligatoire)</i> :			
6 Etendue ou quantité :			
7 A compter du _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ et jusqu'au _ _ _ _ _ _ _ _ _ _			
<small>(jj/mm/aaaa) (jj/mm/aaaa)</small>			
8 Informations complémentaires :			
.....			
.....			
1 Lot n°			
2 Intitulé			
3 Classification CPV (vocabulaire commun des marchés publics)			
	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire <i>(le cas échéant)</i>	
Objet principal :	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _	
_ _			
4 Objets	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _	
_ _			
complémentaires :	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _	
_ _	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _	
_ _	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _	
_ _			
5 Description succincte <i>(information obligatoire)</i> :			
6 Etendue ou quantité :			
7 A compter du _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ et jusqu'au _ _ _ _ _ _ _ _ _ _			
<small>(jj/mm/aaaa) (jj/mm/aaaa)</small>			
8 Informations complémentaires :			
.....			
.....			
1 Lot n°			
2 Intitulé			
3 Classification CPV (vocabulaire commun des marchés publics)			
	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire <i>(le cas échéant)</i>	
Objet principal :	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _	
_ _			
4 Objets	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _	
_ _			
complémentaires :	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _	
_ _	_ _ · _ _ · _ _ · _ _ · _ _	_ _ _ _ · _ _ _ _ · _ _ _ _	
5 Description succincte <i>(information obligatoire)</i> :			
6 Etendue ou quantité :			
7 A compter du _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ et jusqu'au _ _ _ _ _ _ _ _ _ _			
<small>(jj/mm/aaaa) (jj/mm/aaaa)</small>			
8 Informations complémentaires :			
.....			

ANNEXE III**Liste des catégories de services mentionnées à la rubrique 8**

-
- 1 - Services d'entretien et de réparation ;
 - 2 - Services de transports terrestres (1), y compris les services de véhicules blindés et les services de courrier ;
 - 3 - Services de transports aériens de voyageurs et de marchandises ;
 - 4 - Transports de courrier par transport terrestre (1) et par air ;
 - 5 - Services de communications électroniques ;
 - 6 - Services financiers :
 - a) Services d'assurances,
 - b) Services bancaires et d'investissement (2) ;
 - 7 - Services informatiques et services connexes ;
 - 8 - Services de recherche-développement (3) ;
 - 9 - Services comptables, d'audit et de tenue de livres ;
 - 10 - Services d'études de marché et de sondages ;
 - 11 - Services de conseil en gestion (4) et services connexes ;
 - 12 - Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques ;
 - 13 - Services de publicité ;
 - 14 - Services de nettoyage de bâtiments et services de gestion de propriétés ;
 - 15 - Services de publication et d'impression rémunérés sur la base d'une redevance ou sur une base contractuelle ;
 - 16 - Services de voirie et d'enlèvement des ordures, services d'assainissement et services analogues ;
 - 17 - Services d'hôtellerie et de restauration ;
 - 18 - Services de transports ferroviaires ;
 - 19 - Services de transport par eau ;
 - 20 - Services annexes et auxiliaires des transports ;
 - 21 - Services juridiques ;
 - 22 - Services de placement et de fourniture de personnel (5) ;
 - 23 - Services d'enquête et de sécurité, à l'exclusion des services des véhicules blindés ;
 - 24 - Services d'éducation et de formation professionnelle ;
 - 25 - Services sociaux et sanitaires ;
 - 26 - Services récréatifs, culturels et sportifs (6) ;
 - 27 - Autres services (5) (6).
-

(1) A l'exclusion des services de transports ferroviaires.

(2) Sous réserve des dispositions des 3° et 5° de l'article 3 et des 2° et 3° de l'article 136 du code des marchés publics.

(3) Sous réserve des dispositions du 6° de l'article 3 et du 4° de l'article 136 du code des marchés publics.

(4) Sous réserve des dispositions du 12° de l'article 3 et du 10° de l'article 136 du code des marchés publics.

(5) Sous réserve des dispositions du 13° de l'article 3 et du 11° de l'article 136 du code des marchés publics.

(6) Sous réserve des dispositions du 4° de l'article 3 du code des marchés publics.